

Sacra doctrina
quae perlegitur
a magistris
est lumen
intellectus

P R O G R A M M E

**25
nov.
/26**



UFR DSPS
Droit, Sciences Politiques et Sociales

Colloque **L'université et son droit** *Un espace de liberté sous contrainte ?*

8h45 : Accueil des participants

9h15 : **Nathalie Charnaux**, Présidente de l'université Sorbonne Paris Nord

Anne Fauchon, Doyen de la Faculté de Droit, Sciences Politiques et Sociales, université Sorbonne Paris Nord

Propos de bienvenue

9h25 : **Eric Desmons**, Professeur de droit public, université Sorbonne Paris Nord

Propos introductifs

S E S S I O N 1 - Présidence : François-Xavier Fort

9h40 : **Dominique Hiébel**, Professeure d'histoire du droit, université Sorbonne Paris Nord

Parens scientiarum universitas : retour sur l'histoire mouvementée des franchises universitaires

10h00 : **Charles Reiplinger**, Maître de conférences de droit public, université Sorbonne Paris Nord

Le contrôle des Universités par l'Etat, aux États-Unis et en France

10h20 : **Antony Taillefait**, Professeur de droit public, université d'Angers

Le management public des universités

10h40 : Pause café

11h00 : **Mathilde Philip**, Professeure de droit public, université Lyon 3
L'exigence de laïcité à l'Université

11h20 : Bertrand Faure, Professeur de droit public, université de Nantes
Les méandres des partenariats entre universités et collectivités territoriales

11h40 : Discussion avec la salle

12h00 : Déjeuner libre

SESSION 2 - Présidence : Charles Reiplinger

14h00 : François-Xavier Fort, Professeur de droit public, université Sorbonne Paris Nord
Le statut des enseignants-chercheurs

14h20 : Nicolas Clinchamps, Professeur de droit public, université Sorbonne Paris Nord
La Constitution, fragile socle protecteur de la liberté académique des enseignants-chercheurs

14h40 : Jean-Jacques Menuret, Maître de conférences de droit public, université Sorbonne Paris Nord
Les faces cachées du recrutement des enseignants-chercheurs

15h00 : Franck Laffaille, Professeur de droit public, université Sorbonne Paris Nord
La liberté d'expression des enseignants-chercheurs et les entreprises de tendance

15h20 : Raphaël Reneau, Maître de conférences de droit public, université Bretagne Sud
L'universitaire lanceur d'alerte

15h40 : Jérémie Bousquet, Maître de conférences de droit public, Nîmes Université
Les procédures-bâillon

16h00 : Discussion avec la salle

SESSION 3 - Présidence : Jean-Jacques Menuret

16h20 : Manon Decaux, Maître de conférences de droit public, université Sorbonne Paris Nord
Le contentieux associatif universitaire : les associations étudiantes devant le juge administratif

16h40 : Boris Tardivel, Maître de conférences de droit public, Université de Montpellier
L'étudiant requérant, un autre visage du contentieux universitaire

17h00 : Discussion avec la salle

17h20 : Fin des travaux